

Commentaires du public reçus par la commission entre le 30 janvier et le 13 février 2025

Projet éolien Des Neiges –Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain

Auteurs des commentaires



INFORMER

Michel Fiset.....30 janvier 2025

Martin Bouchard31 janvier 2025



CONSULTER

Naomi Pastrana 6 février 2025

Frederic Tessier 6 février 2025

Celine Arajdal 6 février 2025



ENQUÊTER

Frédéric Ménagé pour ACCESBLEU.CA 11 février 2025

Martin Bélanger 12 février 2025

François Lessard 12 février 2025



AVISER

Janie Vachon-Robillard 13 février 2025

Michel Fiset

30 janvier 2025

Source d'énergie renouvelable sans impact majeur sur l'environnement. Besoin en électricité pour maintenant et l'avenir. Projet suffisamment éloigné pour éviter des symptômes chez l'humain puisque personne n'en serait exposée de façon prolongée. Riche potentiel intégrable au réseau électrique existant. Promoteur s'accorde à démontrer que son projet est conforme à la réglementation locale et régionale et au schéma d'aménagement et développement du territoire. Plans d'échantillonnage d'oiseaux et chiroptères validés par les directions régionales de l'aménagement de la faune, au moins un mois avant leur réalisation. Nombreuses études ont révélé que davantage d'oiseaux sont tués par des chats ou par écrasement contre des fenêtres qu'à cause des projets éoliens. Le caribou davantage menacé par la chasse, les chemins rendant plus facile aux prédateurs, les véhicules. Fermer des routes seraient plus efficace à sa protection. Dispositifs de dissuasion acoustique par ultrasons éloignent.

Martin Bouchard

31 janvier 2025

Le Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain ne doit pas se faire en vase clos. Il faut absolument avoir une vision global du développement énergétique du Québec et éviter d’y aller projet par projet comme c’est le cas présentement partout dans la province. Le projet éolien Des Neiges en est un parfait exemple. Dans le cas spécifique du BAPE concernant ce projet, les citoyens ne peuvent se prononcer et s’exprimer en dehors du cadre du mandat du BAPE Projet éolien des Neiges, cee qui brime à mon avis la parole des citoyens. J’appuie donc la coalition regroupant une vingtaine d’organismes, dont le Regroupement vigilance énergie Québec, Vent d’élus, Climat Québec et le Parti Vert du Québec, dans sa demande d’un moratoire sur les projets éoliens. J’appuie aussi la demande qu’un mandat générique sur les éoliennes soit donné au Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE). Le moratoire serait en vigueur jusqu’au dépôt de ce rapport.

Naomi Pastrana

6 février 2025

Je ne comprend pas pourquoi on fait ce projet qui détruit notre belle section d'eau vive, mais en danger les oiseaux et la vie autour pour créer de l'électricité à l'étranger? Est-ce que les leaders traditionnels/héréditaires des nations autochtones du territoire sont consentent librement (informer et sans pression our manipulation?).

Pourquoi vendre notre belle territoire à l'étranger juste pour créer de l'énergie qu'on utilise même pas?

Frederic Tessier

6 février 2025

Je suis contre. Pour protéger nos rivières

Celine Arajdal

7 février 2025

Tous ces projets qui mettent en danger les rivières, leurs écosystèmes, les boisés environnants c'est NON! Mettez vos éoliennes ailleurs

Frédéric Ménagé pour ACCESBLEU.CA

11 février 2025

Bonjour. Au point 2.2.1 de l'avis de projet, les usages actuels du territoire n'incluent pas la descente récréative de rivière (canot, kayak). Pourtant, la rivière Sainte Anne du Nord offre plusieurs magnifiques sections d'eau-vive très appréciées des pagayeurs québécois. Merci de prendre en compte ce commentaire.

François Lessard

12 février 2025

Compte tenu des questionnements de la première partie en ce qui regarde les risques dans le sous-bassin versant Bras du Nord-Ouest, je suggère que le ministère de la Sécurité Publique soit convié en tant qu'experts pour la suite du processus des évaluations de la Commission.

Martin Bélanger

12 février 2025

je suis contre l'idée de développer un projet éolienne dans un secteur où un potentiel écotouristique beaucoup plus durable est possible. La rivière Saint-Anne est un joyaux naturel dans la province dont l'accès devrait et pourrait fair partie d'une zone de villégiature très intéressante maintenant et pour les années à venir. Protégeons le canyon de la saint Anne.



Janie Vachon-Robillard

13 février 2025

Le peuple des caribous. Le territoire de ce peuple n'est pas la propriété du séminaire de Québec ou de Boralex, ni même des humains de Charlevoix. Le territoire appartient à la terre et est à partager entre toutes les espèces qui la peuplent, à un endroit donné.